

Le SSR certifié sans aucun écart

Le SSR a passé avec brio sa visite de certification en recueillant la note maximale.

En mars dernier, le Centre Hospitalier a accueilli deux experts-visiteurs pendant trois jours, dans le cadre de la visite de certification, version 2014 (V2014). Cette visite concernait le secteur des services de soins de suite et de réadaptation, y compris la pharmacie. Les échanges ont été constructifs et bienveillants.

Cette visite a donné lieu à un



rapport de certification de la Haute Autorité de Santé qui a décidé de certifier « A » notre établissement.

Effectivement, pour chacune des thématiques, aucun écart n'a été constaté par les experts-visiteurs qui ont d'ailleurs souligné le travail et le professionnalisme des personnels dans le cadre de la

préparation de cette visite et les ont remercié pour leur collaboration et leur implication lors de la visite.

La Haute Autorité de santé encourage l'établissement à poursuivre sa démarche de management de la qualité et des risques.

Le travail se poursuit donc pour garantir qualité et sécurité au patient. Le prochain compte qualité, outil de suivi du plan d'actions proposé par l'établissement, sera transmis à la Haute Autorité de santé en septembre 2018.

Merci à tous pour ce résultat !

Edito

Le Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque va de l'avant.

A l'horizon 2020, les résidents de l'EHPAD prendront possession du nouveau bâtiment situé au Mont-Fiquet.

Quant aux patients du SSR, ils seront tous regroupés dans le bâtiment restructuré du Val d'Auge.

Nous pouvons nous féliciter des modernisations qui sont en cours de réalisation.

Lydie Cornibé
Directrice de site

Exercice incendie au Val d'Auge



Un incendie qui se déclare dans la cage d'ascenseur du Val d'Auge, une épaisse fumée qui envahit les locaux, l'infirmière prévient rapidement les secours et les pompiers débarquent en force pour circonscrire le sinistre.

Tel était le thème de l'exercice incendie grandeur nature programmé fin novembre sur le site du Val d'Auge. Une occasion pour les responsables de la sécurité de l'établissement et les hommes du Commandant Gaillard de tester la procédure, les réactions du personnel et de peaufiner quelques détails.

Le nouvel EHPAD, comme si vous y étiez !



La place du village, véritable cœur de la nouvelle structure

La construction débutera au printemps prochain sur le terrain de 4 hectares cédé au Centre Hospitalier par la commune de Pont-l'Évêque et situé au Mont Fiquet.

Dans un écrin de verdure et de nature, seront construites 210 chambres individuelles, modernes et spacieuses, dotées de salles de bains privatives et des équipements indispensables au confort et à la prise en charge des résidents.

Au cœur de l'établissement, des lieux de vie seront accessibles afin de favoriser la vie en communauté et le maintien de la vie sociale des résidents accueillis : place du village, patios, salle polyvalente, salles de restaurant, salon de coiffure, salons des familles, lieu de culte, boutique cafétéria...

A l'extérieur, un vaste parc arboré sera à la disposition des résidents et de leurs proches.

Afin de répondre aux besoins de la population du territoire, deux unités de vie protégées seront intégrées à la structure. 24 lits seront consacrés à l'accueil et la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Une seconde unité de 48 lits, sera dédiée à la prise en charge de personnes âgées handicapées vieillissantes (UPHV).

Ces unités seront équipées de salles d'activités telles que cuisine thérapeutique, atelier de travaux manuels, espace de relaxation, atelier linge...

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

Un pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) accueillera dans la journée les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur

proposer des activités sociales et thérapeutiques afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonction-

nelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Le nouvel EHPAD a été pensé comme un véritable lieu de vie et d'échanges, respectueux de l'environnement et assurant aux résidents un accueil convivial doublé d'une prise en charge de qualité. Il proposera des espaces de travaux efficaces et agréables et favorisera la sécurité des résidents et du personnel.

La conception réalisation du nouvel EHPAD a été confiée au groupe Bouygues. La livraison du bâtiment est prévue fin 2019, avec une ouverture de l'EHPAD début 2020.



Toutes les chambres seront équipées d'une salle de bains



Le parvis du futur EHPAD

Premiers coups de pelle en avril 2018

A l'occasion de la pose du panneau de chantier sur le futur site du Mont-Fiquet, Eric Graindorge, Directeur Général, et Yves Deshayes, Président du Conseil de Surveillance, ont fait un point sur l'avancement du projet de reconstruction de l'EHPAD du Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque.

Après avoir rappelé que la conception du nouvel EHPAD avait été confiée au constructeur Bouygues, Éric Graindorge a souligné que le permis de construire avait été déposé et qu'il était à l'instruction.

Côté financement, le Directeur Général a indiqué que le coût global des travaux s'élève à 26 millions d'euros, plus 1 million pour les équi-



Eric Graindorge et Yves Deshayes, entourés de Lydie Cornibé, directrice du site de Pont-l'Évêque, et de Patrick Bihan, représentant du constructeur Bouygues Grand Ouest.

pements. Le projet sera financé par des subventions du Conseil Départemental et

de la CNSA, par le recours à l'emprunt, ainsi que par l'autofinancement de l'éta-

blissement (vente du patrimoine immobilier).

De son côté, Yves Deshayes, le Président du Conseil de Surveillance, s'est félicité de l'aboutissement de ce projet et de la reconstruction des 210 lits d'EHPAD. Il a souhaité mettre l'accent sur la réussite architecturale et paysagère du nouveau bâtiment, sans omettre d'évoquer les nouveaux équipements permettant d'optimiser l'accueil des résidents. Des propos relayés par Éric Graindorge qui a insisté sur la notion de qualité de vie pour les futurs résidents.

Le début des travaux est prévu en avril 2018 pour s'achever au dernier trimestre 2019. Quant aux résidents, ils pourront investir leur nouvel EHPAD dans les premiers mois de l'année 2020.

Le nom des unités dévoilé

Suite au concours auxquels ont participé les résidents et les professionnels de santé des 4 pavillons d'EHPAD, les propositions suivantes ont été retenues.

Pour le nom général du futur bâtiment, tout comme pour la place du village, c'est le nom de Simone Veil qui a été proposé à une large majorité par les résidents et les personnels soignants (sous réserve de l'autorisation des ayant droits). Disparue il y a quelques mois, l'ancienne ministre de la santé était très attachée au Pays d'Auge et possédait une résidence secondaire à quelques kilomètres de Pont-l'Évêque.

EHPAD CLASSIQUE

L'EHPAD classique sera baptisé «EHPAD du Pays d'Auge». Les propositions retenues pour les différentes unités le constituant évoquent des fleurs, des pierres précieuses ou bien encore des musiciens.:

Rez de chaussée :

- * Fleur de lin
- * Azalée
- * Orchidée
- * Jasmin

Niveau 1 :

- * Aigue marine
- * Agate
- * Opale
- * Jade

Les deux unités Alzheimer apporteront une note musicale puisque ce sont Vivaldi et Erik Satie qui ont été choisis comme noms de baptême.

UPHV

L'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes continuera de porter le nom de Saint-Hymer. Quant à ses 4 sous-unités, elle feront référence à la mythologie grecque en portant le nom de dieux et de déesses : Morphée, Hermès, Estia et Gaïa.

Enfin, la grande salle polyvalente du nouvel EHPAD sera baptisée Salle Arc en ciel.

Sécurité du patient : une semaine d'animations réussie



La combinaison simulateur de vieillissement a fait fureur auprès des professionnels de santé.

Cette année, la semaine de la sécurité du patient a mis l'accent sur les risques associés aux soins : chutes, contentions, fausses routes, infections nosocomiales, pharmacovigilance, ainsi qu'aux risques liés à l'usure professionnelle et au tabagisme.

Une exposition permanente de différents tableaux représentant les thèmes de risques,

ainsi que les bienfaits de la musicothérapie sur les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, a été installée au rez de chaussée du site du Val d'Auge.

EXPERIENCE RECONDUITE

Différents ateliers ont également été proposés au personnels et aux visiteurs sur tous les sites du centre hos-

pitalier : hygiène des mains avec la fameuse boîte à coucou, un atelier de simulation de vieillissement qui a connu un énorme succès, une information sur la méthode de Heimlich, une chambre des erreurs médicamenteuses virtuelle, sans oublier un quizz sur la pharmacovigilance...

Enfin, plusieurs projections de films étaient également au programme : sur les bien-

faits de la musique dans la prise en charge des malades d'Alzheimer, sur la conciliation médicamenteuse ou bien encore l'hygiène des mains façon flash mob ! Même si l'analyse quantitative n'est pas finalisée, le bilan de cette semaine d'animations est plus que positif. Karine Lambert-Romy, responsable qualité et gestion des risques : « de nombreux professionnels de tous les secteurs d'activité se sont mobilisés et ont participé aux différents ateliers. Les résultats seront présentés dans toutes les instances concernées. »

L'expérience sera reconduite l'année prochaine sous un autre thème qui reste à définir. A la demande des professionnels, l'atelier de simulation de vieillissement et l'information sur la méthode de Heimlich seront renouvelés dans les différents services de SSR et d'EHPAD.

Retrouvez la semaine de la sécurité du patient 2017 en vidéo sur le site internet du Centre Hospitalier de Pont-l'Évêque : www.ch-ple.fr - rubrique vidéos

CGOS : ce qui change en 2018



A compter du 14 décembre 2017, les agents ayant finalisé l'accès à leur espace agent sur le site Internet du C.G.O.S., avec le mot de passe, ne recevront pas de dossier 2018 « papier ».

A cette date, un mail leur sera adressé, contenant un lien internet les invitant à saisir leur dossier en ligne. Pour tous les autres agents, un dossier 2018 pré-imprimé sera envoyé à leur domicile.

Pensez à constituer votre dossier CGOS annuel, document indispensable pour bénéficier des prestations et actions du CGOS l'année prochaine.



L'hygiène des mains, incontournable durant la semaine de la sécurité du patient